

**START
FORMATIONS**

START FORMATIONS
73 Rue du Chateau, 92100 Boulogne-billancourt
SIRET : 93869775200013 au R.C.S Nanterre
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

START FORMATIONS

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

"Bilan de compétences"

Modalités d'admission et de déroulement :

Pour toutes nos accompagnements, merci de vous inscrire par courrier, par mail, par téléphone ou via le formulaire de contact sur notre site internet. Votre demande d'inscription sera traitée dans un délai de deux jours ouvrés. L'accompagnement ne pourra débuter qu'au moins après les 10 jours calendaires suivant la réception du bon de commande.

Lieu de l'accompagnement :

Les séances d'accompagnement se déroulent en journée, en ligne sous la supervision du formateur avec une assistance technique si besoin.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer, nous mettons tout en œuvre pour vous apporter une solution adaptée ;

Nous contacter : startformations92@gmail.com

Assistance technique et pédagogique :

- Une assistance est assurée tout au long de l'accompagnement :

Par mail : startformations92@gmail.com (réponse sous 24h ouvrées)

Durée :

L'accompagnement dure 21 heures.

Délai et modalités d'accès :

Le délai d'accès à l'accompagnement est de 10 à 20 jours suite à l'inscription auprès du référent pédagogique.

Public concerné :

Accompagnement destiné à toute personne souhaitant faire le point sur ses compétences et clarifier son projet professionnel.

**START
FORMATIONS**

START FORMATIONS
73 Rue du Chateau, 92100 Boulogne-billancourt
SIRET : 93869775200013 au R.C.S Nanterre
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

START FORMATIONS

Tarif : 1200€ TTC

Cadre légal et réglementaire :

- Ce bilan de compétences est réalisé dans le respect des dispositions des articles L6313-1 et L6313-4 du Code du travail. Il respecte les trois phases réglementaires (préliminaire, investigation, conclusion) et garantit la confidentialité des échanges et des résultats.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les concepts fondamentaux de compétence et de talent, ainsi que leur importance dans le contexte professionnel.
- Identifier et analyser les compétences et talents individuels à travers des outils et méthodologies adaptées.
- Mettre en place des techniques d'évaluation pour cartographier les compétences et talents au sein d'une équipe ou d'une organisation.
- Développer des stratégies pour maximiser le potentiel des talents identifiés afin de répondre aux besoins opérationnels et stratégiques.
- Élaborer un plan d'action pour le suivi et le développement des compétences et talents identifiés.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

- Entretiens individuels en ligne
- Exercices d'analyse et d'introspection
- Référentiels métiers et outils d'aide à l'orientation
- Supports visuels, cartes mentales, vidéos
- Mises en situation, brainstorming, ateliers pratiques.

Précision des 3 phases du bilan de compétences :

Le bilan de compétences se déroule selon les 3 phases réglementaires suivantes :

- Phase préliminaire : analyse de la demande, définition des objectifs et contractualisation du parcours
- Phase d'investigation : exploration des compétences, motivations, valeurs, pistes professionnelles
- Phase de conclusion : synthèse des travaux, élaboration du projet, restitution finale et plan d'action



**START
FORMATIONS**

START FORMATIONS
73 Rue du Chateau, 92100 Boulogne-billancourt
SIRET : 93869775200013 au R.C.S Nanterre
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

START FORMATIONS

Programme de l'accompagnement :

- Phase 1 : Préliminaire (3 heures)

Objectif : Accueillir, comprendre les besoins, et co-construire les objectifs du bilan.

- Phase 2 : Investigation (12 heures)

Objectif : Analyser les compétences, motivations, et explorer des pistes d'évolution.

- Phase 3 : Conclusion (6 heures)

Objectif : Formaliser les résultats et établir un plan d'action pour l'avenir.

Modalités d'évaluation

Production du document livret CBC

Taux de satisfaction stagiaire

- Taux d'abandon
- Nombre de bénéficiaires en début et en fin d'accompagnement
- Taux de réalisation des entretiens de suivi à six mois
- Nature et nombre d'enquêtes-terrain réalisées par les bénéficiaires pour valider